



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA MAYENNE

Jeudi 16 novembre 2023



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ORDRE DU JOUR

- 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CDEN DU 6 MARS 2023 (VOTE)**
- 2. BILAN DE RENTRÉE (INFORMATION)**
- 3. QUESTIONS DIVERSES**



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CDEN DU 6 MARS 2023

(VOTE)



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN DE RENTREE (INFORMATION)



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPEL DES PRIORITÉS INSTITUTIONNELLES

Une École qui instruit, émancipe et qui protège

Trois priorités pour l'École :

- l'excellence ;
- l'égalité des chances ;
- le bien-être.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Une priorité absolue : faire de l'École un espace protecteur pour les élèves et les personnels

- Lutter de manière implacable contre le harcèlement ; programme pHARe, questionnaires
- Développer les compétences psycho-sociales des élèves ;
- Des équipes académiques et départementales à disposition des directeurs, chefs d'établissement et personnels ;
- Une protection fonctionnelle systématique, accompagnement au dépôt de plainte, sanctions disciplinaires systématiques, protection et accompagnement des écoles et des établissements par les autorités académiques.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages

- Une feuille de route du conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF) communiquée à tous les enseignants ;
- Un Plan maternelle ;
- Des évaluations nationales à l'entrée au CM1 et en 4^{ème}
- Une insistance forte sur le renforcement des compétences d'expression écrite ;
- En 6^{ème} : dispositif « Devoirs faits » pour tous les élèves ; heure de soutien ou d'approfondissement
- La généralisation de la découverte des métiers au cycle 4 ;
- Une heure et demie de mathématiques dans le cadre des enseignements du tronc commun pour les élèves n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques en première ;
- Poursuite de la réforme et de la valorisation du lycée professionnel;

De la France rurale aux quartiers 2030, lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires.

- Dans les zones rurales, mise en place dans les prochaines semaines d'un observatoire des dynamiques rurales; concertation
- Extension du nombre de territoires éducatifs ruraux (TER) : création du premier TER dans notre département – collège de Renazé et ses écoles de secteur
- Projets CNR Notre école faisons la ensemble
- Nouveaux dispositifs « Quartiers 2030 » (extension des horaires d'accueil au collège, développement des stages de réussite pendant les vacances scolaires) ;
- Possibilité de déroger à la carte scolaire pour les élèves boursiers:
- Action sociale : meilleure utilisation des fonds sociaux et de toutes les marges de manœuvre pour les élèves qui en ont besoin.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école

- Le bien-être des élèves à l'école est la condition première de leur réussite
- Protéger la santé mentale des élèves, repérer les élèves en souffrance et les orienter vers les personnels compétents
- Trois séances annuelles d'éducation à la sexualité ;
- Poursuite de la politique d'inclusion des élèves en situation de handicap;
- Accès aux arts et à la culture (extension de la part collective du pass culture en 6^{ème} et en 5^{ème}) ;
- Promouvoir la culture de l'engagement ; labellisation « Classes et Lycées engagés »

Une année olympique et paralympique : contribuer à faire de la France une nation sportive

Opportunité unique et multiforme ;

À l'école élémentaire, les « *30 minutes d'activités physiques quotidiennes* » (APQ) ;

Au collège, le dispositif « *Deux heures de sport en plus* » ;

Des événements qui vont ponctuer l'année scolaire « *A vélo vers les jeux olympiques* »...), le passage de la flamme...



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet : le CNR éducation « Notre école, faisons-la ensemble »

Changement de méthode et de culture

Capacité à adapter les conditions d'apprentissage aux besoins des élèves, soutien et accompagnement des innovations pédagogiques portées par les professeurs ;

Profonde évolution culturelle pour les administrations centrales comme pour les autorités académiques : condition *sine qua non* pour une transformation de pratiques pédagogiques ;

Encouragement des initiatives, mise en lumière de l'investissement des professeurs.

Objectif réaffirmé: améliorer la réussite des élèves

Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet : le CNR éducation « Notre école, faisons-la ensemble »

La Mayenne, un département moteur, notamment dans les petites communes où le CNR se révèle un soutien aux territoires ruraux qui investissent pleinement le dispositif : 65 projets déposés

48 projets validés par la rectrice;

54 projets pré-validés par la DASEN (6 en attente de validation académique);

4 projets en attente de pré-validation par la DASEN (3 collèges, 1 lycée);

2 projets commentés en attente de retour (1 école, 1 collège);

5 projets à examiner par l'équipe de direction (3 écoles, 2 lycées).

Communication:

- 1 répertoire évolutif des projets validés,
- Envoi par la DSDEN des fiches de communication validées permettant une communication renforcée des établissements



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN 1^{ER} DEGRÉ

Les effectifs consolidés à la rentrée 2023

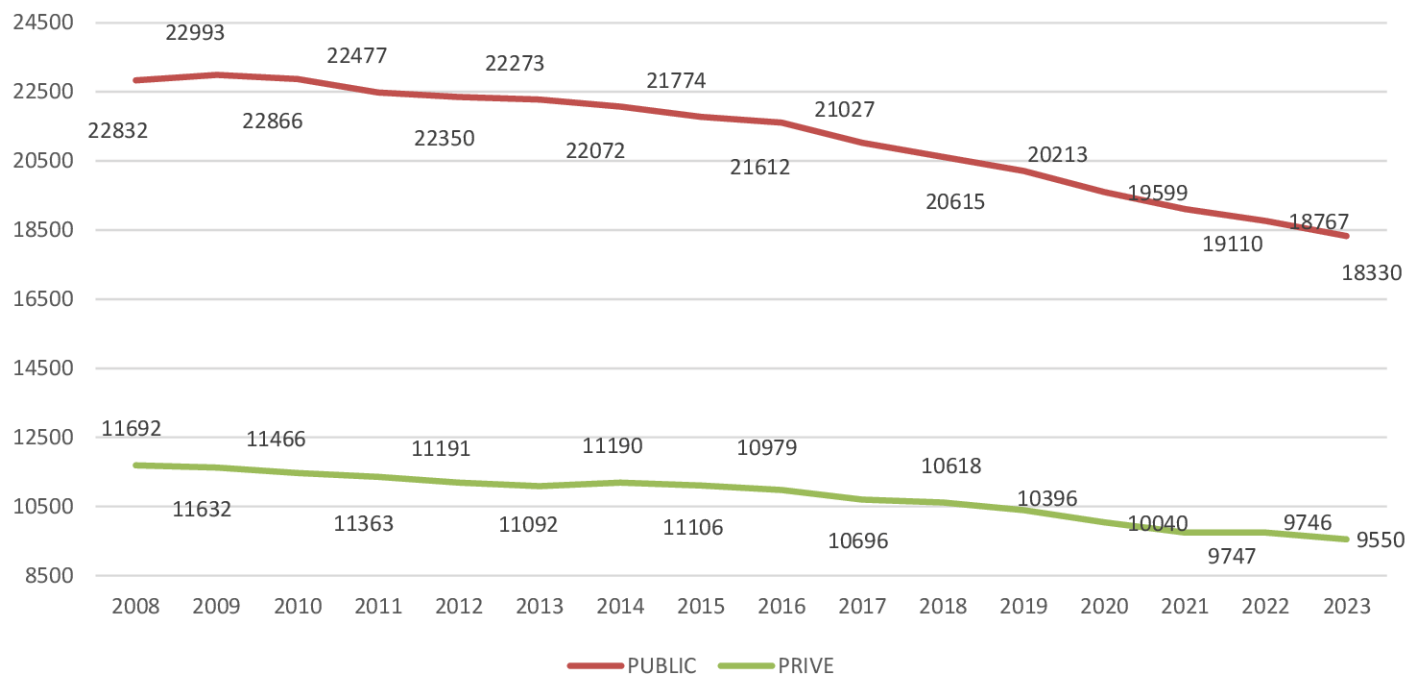
Effectifs PUBLIC

	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et +	PRE-ELEM	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ELEM	ULIS	TOTAL
Rentrée 2021	195	2015	2133	2237	6 580	2346	2388	2520	2508	2551	12 313	217	19 110
Rentrée 2022	201	1970	2107	2213	6 491	2238	2331	2365	2533	2580	12 047	229	18 767
Prévisions RS23 SEPP	202	1946	2127	2200	6 475	2056	2224	2309	2377	2606	11 572	234	18 281
Variation prévue	1	- 24	20	- 13	- 16	- 182	- 107	- 56	- 156	26	- 475	5	- 486
Rentrée 2023	215	2004	2025	2195	6 439	2202	2249	2317	2339	2535	11 642	249	18 330
Variation constatée	14	34	- 82	- 18	- 52	- 36	- 82	- 48	- 194	- 45	- 405	20	- 437
Ecart à la prévision	13	58	- 102	- 5	- 36	146	25	8	- 38	- 71	70	15	49

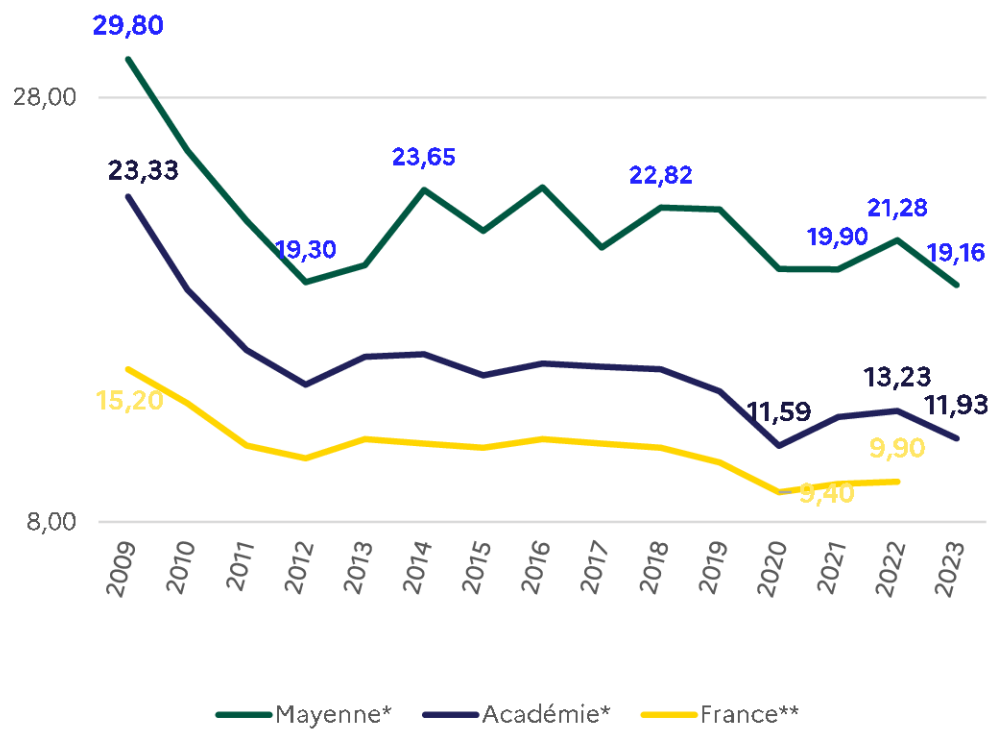
Effectifs PRIVE SOUS CONTRAT

	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et +	PRE-ELEM	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ELEM	ULIS	TOTAL
Rentrée 2021	402	1060	1019	1087	3 568	1181	1180	1290	1271	1277	6 199	77	9 844
Rentrée 2022	426	1019	1074	1036	3 555	1131	1205	1195	1281	1276	6 088	75	9 718
Prévisions RS23 SEPP	433	1014	1088	1032	3 567	1041	1158	1221	1187	1284	5 891	77	9 535
Variation prévue	7	- 5	14	- 4	12	- 90	- 47	26	- 94	8	- 197	2	- 183
Rentrée 2023	395	1006	1044	1092	3 537	1059	1145	1196	1197	1293	5 890	78	9 505
Variation constatée	- 31	- 13	- 30	56	- 18	- 72	- 60	1	- 84	17	- 198	3	- 213
Ecart à la prévision	- 38	- 8	- 44	60	- 30	18	- 13	- 25	10	9	- 1	1	- 30

15 ans d'évolution

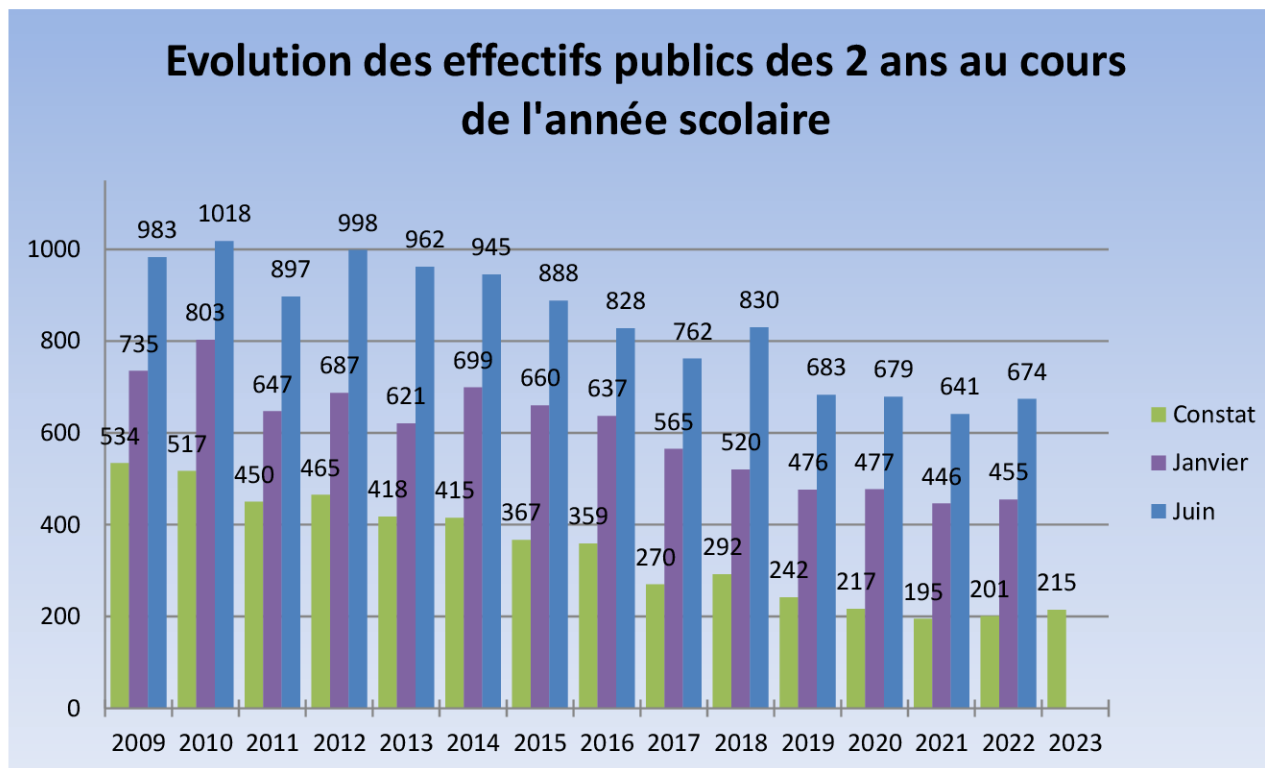


Taux de scolarisation des 2 ans

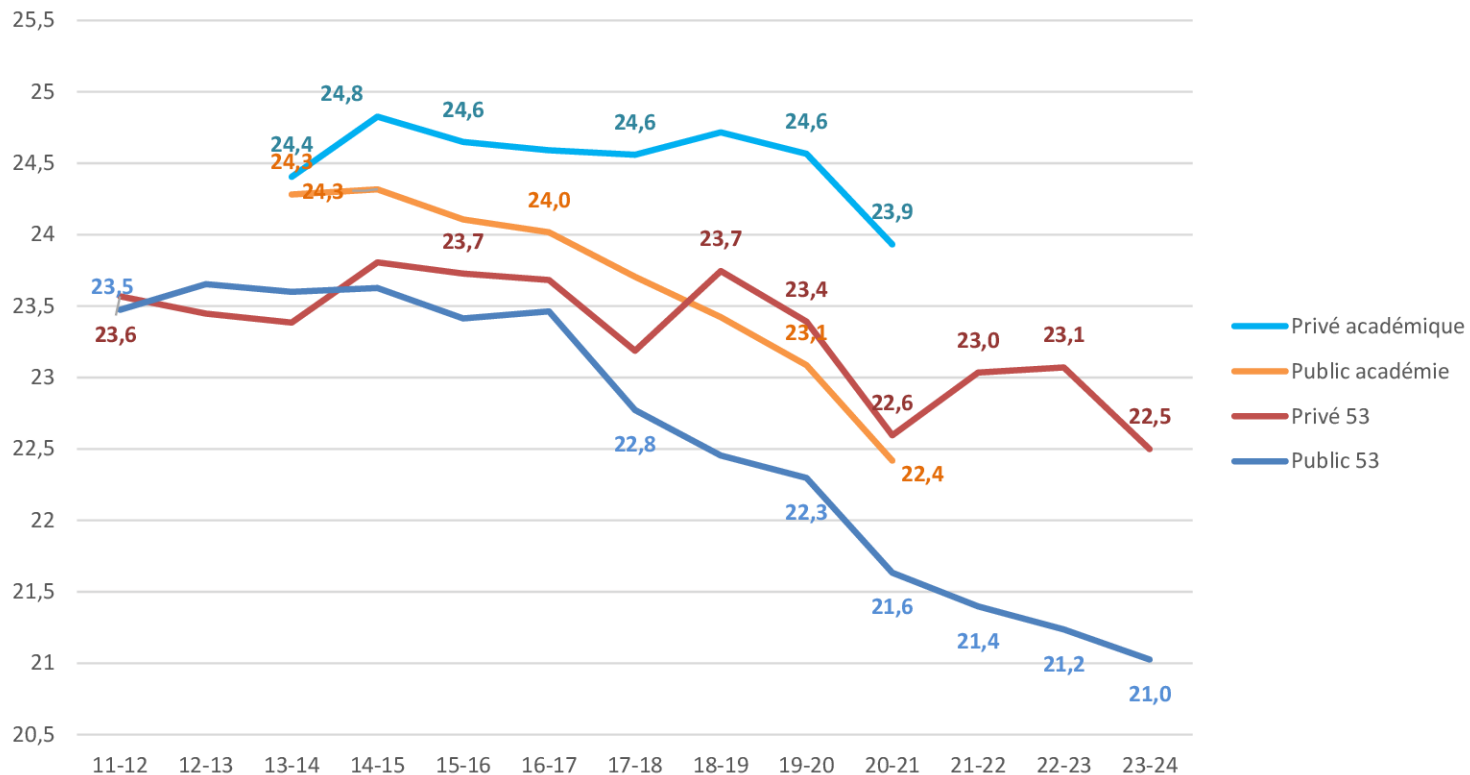


*Tableaux rectoraux des prévisions d'effectifs - 1er degré-public et privé/Démographie
 **Repères et références statistiques

Evolution de l'accueil d'une cohorte de 2 ans par année scolaire (public)



Le taux d'encadrement des élèves



Synthèse de la carte solaire 2023

- 19 fermetures de classes qui ne génèrent aucun taux supérieur à 23,31 élèves par classe. 3 fermetures sont accompagnées de l'affectation d'un demi-poste de titulaire renforcement pour favoriser la transition ou l'éventuelle restructuration du réseau ;
- 7 ouvertures de classes ;
- 1 ouverture d'ULIS école ;
- création d'un poste de conseiller pédagogique départemental maternelle ;
- Un aménagement transitoire concernant deux décharges de direction ;
- 6 fusions d'écoles maternelles et élémentaires ;

Evolution du réseau scolaire

- ✓ Argentré (école primaire 8 classes) ;
- ✓ Entrammes (école primaire 6 classes) ;
- ✓ Mayenne (regroupement de deux maternelles Charles Perrault et l'Angellerie soit 4 classes) ;
- ✓ Villaines-la-Juhel (école primaire de 6 classes) ;
- ✓ Saint-Pierre-La-Cour (école primaire de 8 classes) ;

- ✓ Sainte- Suzanne-Chammes (fermeture du site de Chammes – commune nouvelle)
- ✓ Fermeture du site de Mée au profit d'un RPIC (concentré) Mée/Pommerieux

Le détail des 7 ouvertures de classes

HAMBERS	RPI Jublains	18,33	2 à 3 classes
LAVAL	Germaine Tillion	24,18	10 à 11 classes
SAINT BERTHEVIN	Le Lac ÉLÉMENTAIRE	24,29	6 à 7 classes
LAVAL	Thévalles	22,63	7 à 8 classes
LAVAL	Pergaud	20,50	5 à 6 classes
CHATEAU-GONTIER SUR MAYENNE	Jean de La Fontaine	23,18	10 à 11 classes
BIERNE LES VILLAGES	Marcel Aymé	19,75	3 à 4 classes

Le détail des 19 fermetures de classes

BONCHAMP LÈS LAVAL	17 à 16 classes	23,31	Bono Campo Élémentaire
CHANGÉ	14 à 13 classes	22,15	Groupe scolaire Chemin vert
CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE	13 à 12 classes	20	Jean Guéhenno Élémentaire
COSSÉ LE VIVIEN	9 à 8 classes	20,75	Jean Jaurès Élémentaire
LA BAZOGE-MONTPINÇON	5 à 4 classes	22	Primaire
LAVAL	19 à 18 classes	16,74	Badinter Élémentaire Dédoulement CP
LE GENEST SAINT ISLE LE RIBAY	8 à 7 classes	21,57	Élémentaire
	3 à 2 classes	22	Primaire
LOUVERNÉ	13 à 12 classes	21,75	Élémentaire
MAYENNE	10 à 9 classes	21,11	Jules Ferry Élémentaire
MÉE – POMMERIEUX (RPI)	4 à 3 classes	21,33	Arthur Prodhomme primaire : site de Mée ; passage d'un RPID à un RPIC à Pommerieux

Le détail des 19 fermetures de classes

MONTSURS	8 à 7 classes	22,71	Jean Tardieu Élémentaire
QUELAINES SAINT GAULT	7 à 6 classes	22,83	Maurice Carême Élémentaire
RENAZÉ	9 à 8 classes	20,63	Élémentaire
SAINT GEORGES LE FLECHARD	3 à 2 classes	19	Yves Duteil Primaire
SAINT JEAN SUR ERVE – BLANDOUET (RPI)	3 à 2 classes	20	Primaire
SAINT PIERRE LA COUR	9 à 8 classes	20,63	Jules Ferry Élémentaire
SAINT PIERRE SUR ERVE (RPI de l'Erve)	4 à 3 classes	17,33	Réaffectation du site pour une MAM
RPI SAINT GEORGES SUR ERVE/ ASSÉ	3 à 2 classes	22,5	Primaire

Les mesures en faveur de l'école inclusive

2 ouvertures d'ULIS

- ✓ 1 en collège et 1 en école :
 - > collège Paul Emile Victor à Château-Gontier ;
 - > école Hilard à Laval.

Création d'un poste de professeur ressource TND (troubles du neuro-développement)

- ✓ interface entre la PCO (plateforme de coordination et d'orientation pour 0-12 ans) et les enseignants des cycles 1, 2 et 3 pour mettre en place les adaptations et aménagements pédagogiques.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN SECOND DEGRÉ

Les effectifs 2nd degré 2023-2024

Effectifs Elèves du 2nd degré (source SEPP rectorat)								
		Rentrée 2021	Rentrée 2022	Prévisions RS23 SEPP	Variation prévue	Rentrée 2023	Variation constatée	Ecart à la prévision
Collèges								
	Public	9105	8968	8959	-9	8984	16	25
	Privé	6568	6625	6602	-23	6544	-81	-58
Lycées GT								
	Public	4298	4119	3895	-224	3887	-232	-8
	Privé	2563	2586	2636	50	2605	19	-31
Lycées professionnels								
	Public	2015	1971	1940	-31	2003	32	63
	Privé	994	958	957	-1	1046	88	89
Post bac								
	Public	585	557	578	21	507	-50	-71
	Privé	487	449	427	-22	389	-60	-38

La carte scolaire en collège

Phase initiale (janvier)

Effectifs prévisionnels : 8 959 (+16) ;
3 divisions de moins (351 classes pour 354 en 2022) ;
Taux moyen d'encadrement : 23,83

Phase d'ajustement (juin)

Effectifs prévisionnels : 98 élèves de plus
2 divisions de plus ;
62,5 heures en plus (divisions + projets particuliers) ;

La carte scolaire en lycée

Phase initiale

Effectifs prévisionnels : 4 515 (- 161) ;
2 divisions de moins ; 39 classes de seconde prévues (41 en 2022) ;

Phase d'ajustement

Effectifs prévisionnels : 33 élèves de plus, notamment en 1^{ère}
technologique ;
6 heures d'ajustement.

L'évolution de la dotation des moyens en collège

- De 8349 élèves à 8355 (sans Segpa/Ulis) : + 6 élèves ;
- De 354 classes à 353 ;
- De 23,72 à 23,58 élèves par classe ;
- Mesure de rentrée 2023 : -6 ETP
(-4 ETP en HP et -2 ETP en HSA)

	Dotation 2020	Dotation 2021	Dotation 2022	Dotation 2023
HP	11 585	11 351	11 459	11 387
HSA	468	630	630	594
Total	12 053	11 981	12 089	11 981
Ratio HSA/DGH	3,88%	5,26%	5,21%	4,96%
IMP	115	115	121	121
PACTE				909

L'évolution de l'offre de formation

Ouverture d'une ULIS au collège Paul Emile Victor de Château-Gontier ;

Ouverture de la **section internationale** et des classes menant au **bac français international** (BFI – Britannique) au LGT Rousseau à Laval ;

Ouverture du **bac pro métiers du commerce et de la vente**, option animation et gestion de l'espace commercial (12 places) par réduction de la capacité d'accueil du bac pro métiers de l'accueil de 24 à 12 places au LPO Raoul Vadepiéd à Évron;

Ouverture du **bac pro pilote de ligne de production** avec une capacité d'accueil de 5 places par réduction de la capacité d'accueil du bac pro maintenance des systèmes de production connectés de 15 à 10 places au LPO Raoul Vadepiéd.

Les résultats aux examens

	Mayenne	Académie	France
Bac. Général	97,92 %	97 %	95,70 %
Bac. Techno.	89,78 %	91,27 %	89,90 %
Bac. Pro.	87,58 %	88,71 %	82,70%

	Mayenne	Académie
DNB	92,1 %	91,30 %

	Mayenne	Académie
CAP	90,20 %	89,60 %



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les dérogations

Dérogations 6 ^{ème}	2021	2022	2023
Demandées	178	169	168
Accordées	149	160	141
Taux de satisfaction	83,7 %	94,7%	83,9%

Dérogations seconde	2021	2022	2023
Demandées	251	213	220
Accordées	229	200	157
Taux de satisfaction	91,2 %	93,9 %	71,4 %

En 2023, on constate :

- une stabilité des demandes de dérogation pour le passage en 6^{ème} et un taux de satisfaction en baisse (-10,8 %) ; Le taux de satisfaction en baisse en seconde est liée à la fermeture de deux classes de seconde à la RS2022 (LGT Rousseau et Paré).



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

QUELQUES FOCUS



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES VACANCES APPRENANTES

Les vacances apprenantes



Les vacances apprenantes ont pour objectif d'assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs (en particulier

Convincer des jeunes de participer aux vacances apprenantes peut être un outil de sécurisation de leur parcours scolaire.

3 dispositifs majeurs des vacances apprenantes :

- l'école ouverte (enrichie par les offres locales « l'été du pro » dans les LP, « mon patrimoine à vélo » et « l'école buissonnière ») ;
- les stages de réussite (3 heures par jour durant 5 jours afin de consolider les savoirs fondamentaux) ;
- les colos apprenantes (proposées par les organisateurs de colonies de vacances et subventionnées par l'Etat).

Ecole ouverte et stages de réussite

En juillet : 188 élèves provenant de 14 établissements.

En août : 577 élèves provenant de 15 établissements.

Soit au total 765 élèves bénéficiaires des dispositifs de l'été.

Les vacances apprenantes (détails)

Du 11 au 15 juillet		Du 22 au 26 août	
Dispositif	Nombre d'élèves	Dispositif	Nombre d'élèves
<u>Stages de réussite</u>	63 élèves	<u>Stages de réussite</u>	107 élèves
public	30 élèves	public	74 élèves
privé	33 élèves	privé	33 élèves
<u>Stages linguistiques</u>	20 élèves	<u>Stages linguistiques</u>	18 élèves
1er degré	15 élèves	1er degré	13 élèves
2nd degré	5 élèves	2nd degré	5 élèves
<u>Ecole ouverte</u>	80 élèves	<u>Ecole ouverte</u>	407 élèves
1er degré	0 élèves	1er degré	274 élèves
2nd degré	80 élèves	2nd degré	133 élèves
<u>École ouverte</u> <u>buissonnière</u>	25 élèves (CE2 issus des écoles Pergaud, Hilard, Tillion et Perrault de Laval)	<u>École ouverte</u> <u>buissonnière</u>	25 élèves (CE2 issus des écoles Badinter, Verne et la Senelle de Laval)
<u>"Mon patrimoine à vélo"</u>	pas de dispositif	<u>"Mon patrimoine à vélo"</u>	20 élèves (CM2 des écoles du secteur du clg Gerbault de Laval)
Total	188 élèves	Total	577 élèves

Les vacances apprenantes (détails): *colos apprenantes*

Structure	Publics ciblés	Été	Toussaint	Noël	Total
Familles rurales	ZRR	28			28
Les Francas	ZRR	0			82
	ASE et QPV	82			
PEP	ZRR/QF	117			177
	ASE et QPV	60			
Total 2023					287

ZRR : zone de revitalisation rurale; ASE: aide sociale à l'enfance; QPV: quartier politique de la ville;



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA PRÉVENTION DE L'ÉVITEMENT SCOLAIRE

Une instance coprésidée par le Préfet et le Dase

Prévue par l'article 49 de la loi N°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, l'instance départementale chargée de la prévention de l'évitement scolaire associe les services de l'État compétents, les services municipaux concernés, le conseil départemental, l'organisme chargé du versement des prestations familiales et le ministère public. L'instance se réunit à l'initiative de l'un de ses présidents **au moins deux fois par an**.

Objectif : améliorer l'efficacité du contrôle de l'obligation d'instruction et s'assurer qu'aucun enfant n'est privé de son droit à l'instruction, notamment repérer toute absence du système éducatif.

Elle permet de favoriser l'échange et le croisement d'informations afin de repérer les enfants soumis à l'obligation scolaire qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement public ou privé et qui n'ont pas fait l'objet d'une autorisation d'instruction dans la famille

3 objets suivis : Elle est informée **des contrôles des établissements d'enseignements scolaires privés hors contrat, des contrôles de l'instruction en famille** et de la **situation de l'absentéisme** ; Elle assure **le suivi des mises en demeure de scolarisation prononcées dans le cadre du contrôle de l'IEF**.

L'instruction en famille : d'un régime de déclaration à un régime d'autorisation

Depuis la rentrée 2022, les familles doivent demander l'autorisation préalable d'instruire leurs enfants dans la famille auprès de la DSDEN de résidence à **partir du 1^{er} mars de l'année en cours** pour la rentrée suivante, uniquement pour les motifs suivants : état de santé, handicap, activités sportives ou artistiques intensives, itinérance ou éloignement géographique, situation propre à l'enfant motivant le projet éducatif.

La Loi a prévu un régime dérogatoire pour les enfants régulièrement instruits dans la famille en 2021-2022 : Ainsi une autorisation leur est accordée de plein droit pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024 lorsque les résultats du contrôle pédagogique annuel au titre de l'année scolaire en cours ont été jugés suffisants (article 49 de la loi CRPR).

Au 9 novembre 2023 , on comptait un total de **239 élèves** : 118 inscrits au CNED, 137 enfants du second degré en IEF, 31 enfants de maternelle, 80 enfants de niveau élémentaire dans le premier degré; A titre de **comparaison**, ils étaient **267 en 2022** (267 IEF et 108 CNED), **372 en 2021** (268 IEF et 104 CNED).

L'enseignement hors contrat en Mayenne

Depuis le 23 septembre 2023, ouverture de « May usinage » situé à Laval.

Il s'agit d'un établissement privé hors contrat d'enseignement professionnel et technique qui bénéficie du soutien de la Région des Pays de la Loire, de Laval agglomération et de la Ville de Laval.

L'établissement est pré-labellisé « école de production » par la fédération nationale des écoles de production pour accueillir 12 élèves maximum de 15 ans minimum en décrochage scolaire pour les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle dans les métiers de l'industrie, à travers la préparation au CAP de conducteur d'installations de production.

Le premier degré hors contrat

École ou établissement	Commune	Date d'ouverture	Effectif 2023	Contrôle pédagogique	Enseignement
« Notre Dame de Pontmain »	Loupfougères	01/09/21	7	31/03/2023	Maternelle Élémentaire
Les Sarments	Bais	22/09/22	12	23/03/2023	Maternelle Élémentaire
« La Ferranderie »	Le Buret	28/09/18	12	20/03/2023	Maternelle Élémentaire
« À la ferme »	Bazougers	19/04/21	14	18/04/2022	Enseignement maternelle

Le second degré hors contrat

École ou établissement	Commune	Date d'ouverture	Effectif SEPP 2023	Contrôle pédagogique	Pédagogie
Groupe Sylva Terrade	Laval	20/04/67	13	31/03/2023	Coiffure esthétique
Cours « Léonie Martin »	Meslay du Maine	23/06/22	15	10/07/2023	Collège
« Metallik Vallée »	Château Gontier	03/01/22	4	09/02/2023	Enseignement technique CAP métallier
« La Ferranderie »	Le Buret	28/02/2022	1	28/02/2022	Collège



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ÉCOLE INCLUSIVE

Données générales sur la population d'âge scolaire en situation de handicap dans le département (08/11/2023)

3 266 jeunes avec un droit scolaire notifiés par la MDA (enseignement public et privé de l'éducation nationale, enseignement agricole, réseau des MFR, apprentissage).

Dont:

-> 325 jeunes en établissement médico-social

-> 2 640 élèves scolarisés en milieu ordinaire à l'Education nationale (1880 dans le public et 760 dans le privé).

Parmi les élèves en milieu ordinaire :

-> 690 élèves scolarisés en ULIS (654 en 2022)

-> 552 élèves notifiés en matériel pédagogique

-> 72,84 % ont une notification d'aide humaine (1923 dont 1375 dans le public, 548 dans le privé). En 2022, 1896 élèves avaient une notification d'aide humaine (1367 dans le public, 529 dans le privé).

L'accompagnement humain en Mayenne

AESH

ÉLÈVES

- 1199 notifiés AESHm, soit 62 % des élèves notifiés aide humaine
- 734 notifiés AESHi, soit 38 % des élèves notifiés aide humaine
- 92 élèves en attente d'accompagnement au 31/10/23

- 890 contractuels recrutés
- 400 AESH en CDI
- 15 départs à la retraite sur l'année scolaire 2022 – 2023.
- 72 Démissions
- 25 Non renouvellements
- 10 Ruptures au cours de la période à l'initiative de l'agent
- 3 Ruptures au cours de la période à l'initiative de l'employeur
- 32 mobilités vers un autre PIAL à la demande de l'agent

BUDGET

- RS 23 : 44,8 ETP dont
- Plafond à 570 ETP

Évolution des effectifs en ULIS

Evolution des effectifs en ULIS école (octobre 2022)

	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022
Nombre d'élèves	304	303	320
Part du privé	28,6%	26,1%	25,5%

RS 23

336

24,4 %

Evolution des effectifs en ULIS collège (octobre 2022)

	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022
Nombre d'élèves	231	257	271
Part du privé	24,2%	27,2%	30,9%

RS 23

288

24,65%

Evolution des effectifs en ULIS LP (octobre 2022)

	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022
Nombre d'élèves	79	64	63
Part du privé	27,8%	25%	16,9%

RS 23

66

27,27%

Évolution des effectifs en SEGPA

Année	MDA	CDO	Total SEGPA	%MDA
2018-2019	207	311	518	40
2019-2020	228	323	551	41,3
2020-2021	249	319	568	43,8
2021-2022	262	310	572	45,8
2022-2023	281	337	618	45,4
2023- 2024	257	301	558	46,1

Après une évolution de 19,3 % des effectifs de SEGPA, on constate une baisse de 60 élèves en SEGPA par rapport à l'an passé.

Prise en charge des temps méridiens par les collectivités

Principes :

- Pas de rupture d'accompagnement méridien déjà en vigueur pendant l'année scolaire dernière.
- Volontariat des AESH
- Dialogue avec les collectivités pour une mise en œuvre progressive.

Parmi les 28 communes ayant mis en place les doubles contrats, 7 poursuivent l'accompagnement avec un contrat distinct et 20 communes passeront progressivement à la mise à disposition. 2 communes accueillant des élèves du réseau privé dans le restaurant scolaire public ont mis en place la MAD.

Le conseil départemental s'est prononcé en faveur de la mise à disposition.

L'opération est limitée par le plafond budgétaire alloué à la DSDEN avec une priorité donnée à l'accompagnement humain.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

QUESTIONS DIVERSES